

# Enterrements naturels

## Qu'est-ce qu'un enterrement naturel (vert) ?

La sépulture naturelle, la seule méthode d'enfouissement disponible pendant des siècles, réapparaît aujourd'hui comme une alternative de plus en plus importante pour les choix de fin de vie. L'inhumation naturelle est autorisée au Nouveau-Brunswick et est considérée comme une déclaration de valeurs personnelles pour ceux qui cherchent à minimiser leur impact sur l'environnement, les pratiques funéraires et le développement durable peuvent aller de pair. Pour les personnes qui sont conscientes de la nature cyclique de la vie, l'enterrement naturel peut être une alternative spirituellement satisfaisante aux méthodes conventionnelles.

L'enterrement naturel (vert) est le retour d'un corps humain à la terre en utilisant les méthodes les plus écologiques disponibles. Alors que l'enterrement naturel (vert) prend de nombreuses formes, selon les souhaits d'une personne et les règlements spécifiques régissant les salons funéraires et les cimetières, certains points communs existent. Les aspects les plus communs d'un enterrement naturel sont : pas d'embaumement ou l'utilisation de fluides d'embaumement non toxiques parfois permis; l'enfouissement direct dans la terre sans utilisation d'une voûte funéraire dans un cercueil biodégradable (bois non mis en danger, osier, carton, etc.); ou un simple hauban tissé. Les sites funéraires sont généralement non marqués et comprennent un engagement à intégrer les zones de sépulture dans un plus grand écosystème local. Dans de nombreux cas, la conservation des terres est également pratiquée.

## Quels choix existent pour mon enterrement ?

Il est en votre pouvoir de choisir la disposition finale de votre corps jusqu'au moment de votre incapacité ou de votre mort. Ce moment vient souvent comme une surprise, et plus tôt que prévu. Après votre mort, votre plus proche parent a la responsabilité de faire des choix pour vous. Comme dans presque tous les aspects de la vie quotidienne et de la mort, il existe une myriade de choix et d'options, mais seulement pour ceux qui sont devenus des «consommateurs informés». Tout simplement, les directeurs de services funéraires offrent des services, mais peu encouragent les options d'enterrement naturel. Vous, ou votre plus proche parent, pouvez accepter certains de ces services et en refuser d'autres ou en proposer d'autres tels que les options naturelles. Des options existent à chaque étape du processus, c'est pourquoi il est important de vous informer de vos choix avant que le besoin s'en fasse sentir.

## Puis-je être enterré(e) sur ma propriété ?

Oui. L'inhumation sur ses propres terres, telle que pratiquée traditionnellement avant le milieu des années 1800, est encore permise dans la majeure partie du Canada et des États-Unis ainsi que dans les lois et règlements actuels du Nouveau-Brunswick. La décision

d'enterrer sur votre propre propriété doit être soigneusement considérée. L'enterrement change souvent l'attachement émotionnel à la terre. Il faut penser à la propriété à long terme du terrain et aussi à la valeur de revente éventuelle de la propriété.

### **Y a-t-il quelque chose qui ne va pas avec les pratiques funéraires modernes?**

### **Pourquoi choisir l'enterrement naturel plutôt que les pratiques funéraires modernes?**

L'industrie funéraire, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a commencé à se développer pendant la guerre civile américaine (années 1860). L'embaumement a été développé pour permettre l'envoi des corps de soldats chez eux, parfois sur de longues distances. Avant cette période, dans la plupart des régions du monde, les enterrements naturels étaient tout simplement la seule façon d'enterrer les morts.

Nous sommes devenus plus conscients que notre vie, comme notre mort, a la capacité d'enrichir ou d'épuiser notre environnement. Un enterrement typique ou moderne signifie que le corps sera lavé et embaumé en vue du visionnage public dans un cercueil ouvert et souvent coûteux, entouré d'hommages floraux qui sont rapidement mis au rebut. Les restes sont ensuite incinérés ou enterrés. L'inhumation a souvent lieu à l'intérieur d'une voûte en béton (pour aider les gardiens du cimetière). Avec le temps, qu'il soit enterré dans un cercueil coûteux ou même enfermé dans une voûte «étanche», le corps humain finira par se décomposer.

Les pratiques funéraires naturelles (traditionnelles) et les pratiques modernes ont un impact sur les écosystèmes fragiles dont nous faisons partie. Cependant, les pratiques funéraires modernes ont un coût éco-systémique plus élevé. On estime qu'en une seule année aux États-Unis, assez de liquide d'embaumement est enterré pour remplir huit piscines de taille olympique, assez de béton armé est utilisé pour construire une route à deux voies entre New York et Detroit, et plus d'acier est utilisé que nécessaire pour construire le Golden Gate Bridge.

## **Cimetières naturels**

### **Qu'est-ce qu'un cimetière naturel ?**

Le *Green Burial Council* est aujourd'hui le seul groupe qui certifie les cimetières comme étant Vert. D'autres cimetières peuvent utiliser des pratiques plus écologiques sans pour autant être entièrement certifiés. Les cimetières verts certifiés doivent se conformer à certaines exigences, notamment: autoriser les inhumations sans embaumement ni embaumer avec des produits chimiques non toxiques; l'interdiction des voûtes en béton; l'exigence que les cercueils soient fabriqués uniquement à partir de matériaux

biodégradables, etc. Une liste complète des exigences du cimetière vert peut être trouvée à ce lien:

<http://greenburialcouncil.org/wp-content/uploads/2015/07/2015CemStandards.pdf>

Le *Green Burial Council* a identifié trois types de cimetières verts ou naturels; à savoir Hybride, Naturel et Terrains de Conservation.

### **Lieux d'enterrement hybride**

Les lieux d'enterrement hybride sont des cimetières qui pratiquent des sépultures naturelles ainsi que conventionnelles. Ces cimetières doivent désigner une zone de terre pour les sépultures naturelles (vertes). Dans ces zones spécifiques, seuls les produits biodégradables peuvent être utilisés et les voûtes et les restes embaumés sont interdits.

### **Lieux d'enterrement naturel**

Les lieux d'enterrement naturel pratiquent l'intendance des terres et la planification de la restauration. Seules les méthodes d'enfouissement durables sont permises.

### **Lieux d'enterrement de conservation**

Les lieux d'enterrement de conservation prennent les cimetières naturels au prochain niveau. Ce sont des terres naturelles (vertes) qui se sont jointes à un partenaire de conservation pour protéger les terres en péril contre le développement. Souvent, les propriétaires de cimetières et les organismes de conservation travaillent ensemble pour établir une servitude de conservation sur le terrain.

... Une servitude de conservation est un accord juridiquement contraignant qui limite le type et / ou la quantité de développement qu'un propriétaire permettra sur une parcelle de terrain. Les cimetières de conservation doivent pratiquer des enterrements durables et éthiques en plus de protéger l'espace ouvert, la faune et l'habitat des terrains.

Extrait du Green Burial Council

## **Où puis-je trouver plus d'informations sur les cimetières naturels au NB ?**

À l'heure actuelle, il y a très peu de lieux d'enterrement naturel ou de conservation certifiés au Canada et aucun dans les provinces Maritimes. Il existe cependant des cimetières traditionnels qui offrent ou permettent des sépultures naturelles (vertes) à l'intérieur de leurs limites ou qui réservent des sections de terrain pour des enterrements naturels (verts) sur demande. La planification préalable est toujours suggérée afin d'étudier les politiques du cimetière dans votre région. Il n'existe pas de registre central des cimetières ou de leurs politiques. Chaque cimetière développe ses propres règles et règlements concernant l'enterrement. Renseignez-vous auprès de votre cimetière local pour savoir s'il permettra un enterrement plus naturel sur les lieux de son cimetière. Les questions typiques qui peuvent

être posées sont les suivantes: Est-il permis d'enterrer mes restes dans un cercueil biodégradable ou simplement enveloppé dans un linceul sans cercueil? Les enterrements peuvent-ils avoir lieu sans embaumement? Ai-je besoin d'être enterré(e) dans une voûte en béton? Quelles sont vos règles concernant la pierre tombale / le marqueur? Est-ce que le cimetière a déjà, ou envisagerait-il de réserver un espace pour un cimetière naturel? Renseignez-vous.

## Services funéraires

### Qu'est-ce que l'embaumement et est-il nécessaire ?

L'embaumement est typiquement un processus en trois étapes, utilisé pour la conservation à court terme des restes humains et pour retarder la décomposition. Ce procédé consiste à drainer le corps du sang et à le remplacer par un agent de conservation à base de formaldéhyde, à aspirer les zones abdominales, etc. de toute bactérie et à remplacer ces zones par du formaldéhyde, puis à définir les caractéristiques du défunt. Le fluide d'embaumement est généralement composé d'un formaldéhyde chimique, qui a été associé à des risques pour la santé. Des méthodes alternatives pour la préservation temporaire du défunt sont disponibles. La glace sèche est la méthode la plus courante. Plus d'informations sur ce sujet peuvent être trouvées ici :

<http://crossings.net/resourceguide030109.pdf>

Parce que l'embaumement retarde considérablement le processus naturel de décomposition et parce qu'il introduit une variété de produits chimiques toxiques dans l'environnement, l'embaumement n'est pas autorisé dans un cimetière naturel.

Les fluides d'embaumement respectueux de l'environnement peuvent encore être considérés comme toxiques pour l'environnement et peuvent ne pas être acceptables dans les sites d'enfouissement naturels. A ce jour, parmi les trois objectifs de l'embaumement, seulement deux des trois, à savoir la conservation et la désinfection, sont réalisés par ces fluides alternatifs, plus "verts". Ces fluides ne sont pas capables de fixer les tissus ou de produire la fermeté des tissus à un niveau satisfaisant pour de nombreuses entreprises de pompes funèbres.

### Puis-je toujours voir le corps en toute sécurité s'il n'est pas embaumé?

L'embaumement n'est pas nécessaire pour un enterrement respectueux des morts. Un certain nombre de groupes religieux n'ont traditionnellement jamais embaumé leurs défunts, préférant un lavage respectueux du corps suivi d'une inhumation rapide. Bien que cela ne soit pas obligatoire, de nombreux directeurs de services funéraires peuvent exiger l'embaumement si un visionnage à plus long terme ou un visionnage public est demandé. Si une maladie infectieuse est présente, ou lorsque les restes traversent les frontières provinciales ou internationales, les lois peuvent exiger l'embaumement. En dehors de ces

situations particulières, le visionnage des restes humains peut être disponible à court terme et ceux-ci peuvent être enterrés ou incinérés sans embaumement. Le facteur temps est de grande importance dans le cas du visionnage d'un défunt sans embaumement et doit impliquer un examen attentif de la détérioration du corps ainsi que des problèmes de santé et de sécurité, par exemple, si la cause du décès était une maladie infectieuse, le corps doit être traité ceci en tête. Cependant, il est généralement entendu qu'un corps peut être conservé jusqu'à trois jours sur de la glace dans une pièce fraîche.

### **Qu'en est-il des soins à domicile et des funérailles à domicile?**

Les services présentement offerts par les fournisseurs de services funéraires autorisés dans leurs salons funéraires ou dans les églises peuvent également être effectués à la maison par des membres de la famille, des amis, ou par des sages-femmes formées en fin de vie (Doula). Les lois et règlements locaux diffèrent et doivent être vérifiés dans le cadre du processus de planification des funérailles à domicile. Il existe de nombreux sites Web qui peuvent vous aider à recueillir plus de renseignements tels que :

<http://www.cindea.ca/home-funerals.htm> .

### **Dois-je utiliser les services d'un directeur de pompes funèbres?**

En vertu des lois et règlements du Nouveau-Brunswick, les fournisseurs de services funéraires autorisés organisent et gèrent les sépultures de restes humains; Cependant, le plus proche parent est la personne légalement responsable de toutes les décisions concernant ce qu'il faut faire avec les restes d'un être cher. Souvent, bien que ce ne soit pas légalement nécessaire, le plus proche parent délègue toutes ou partie de ces fonctions à un directeur de pompes funèbres. La plupart, sinon la totalité, des tâches accomplies par les directeurs de services funéraires peuvent également être accomplies par la famille et les amis, y compris l'obtention de la documentation juridique nécessaire, la préparation du corps et l'enterrement du corps. Les directeurs de funérailles, les doulas de mort ou les sages-femmes en fin de vie peuvent bien sûr être d'une grande aide au moment du décès. Ils ont l'habitude de prêter attention aux détails de la documentation formelle et du décorum. Ils peuvent contribuer à la tranquillité d'esprit d'une famille et faciliter un enterrement sans complication.

Les services typiques que les familles peuvent demander à un directeur de pompes funèbres comprennent : le transfert des restes du lieu de décès au salon funéraire / crématoire; aider aux pré-arrangements; la consultation concernant le type de services souhaités et, sur demande, préserver et désinfecter les vestiges ou superviser la préparation des vestiges; planifier et cédule les services funéraires (cimetière, maison ou chapelle); coordonner les enterrements et les crémations; et compléter les documents juridiques, y compris un certificat de décès, émettre des avis de décès aux journaux, et informer les survivants de tous les bénéficiaires. Cependant, la plupart, sinon tous ces services sont facultatifs, par exemple, la famille (parent le plus proche) avec un certificat d'inhumation ou de crémation obtenu du coroner local, est légalement en mesure de transporter le corps jusqu'au dernier lieu de disposition.

Les directeurs de funérailles sont ouverts à répondre aux souhaits de la famille. Informez-vous. La pré-planification est toujours recommandée, surtout lorsqu'on envisage un

enterrement plus naturel ou non-traditionnel. Les pratiques naturelles d'inhumation sont nouvelles et pourtant gagnent en popularité. À mesure que la demande pour un enterrement plus naturel augmente, tout comme la demande croissante pour la crémation, les directeurs de services funéraires commenceront à inclure plus d'options funéraires naturelles dans leur liste de services standards. Certains directeurs de services funéraires jouent déjà un rôle de chef de file en favorisant le développement durable dans l'industrie. Au Québec, certains salons funéraires compensent leur empreinte carbone en plantant des arbres, en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement et en faisant pression sur leurs fournisseurs pour qu'ils offrent des produits écologiquement viables. La coopérative des Deux Rives, par exemple, compense l'intégralité de son empreinte carbone.

### **Les directeurs de funérailles sont-ils disposés à participer aux enterrements naturels?**

Au Nouveau-Brunswick, les options d'inhumation naturelles ne sont pas présentement incluses dans la liste standard des choix offerts par la plupart des directeurs de funérailles ou des cimetières. Les directeurs de funérailles se consacrent à aider les familles et sont en mesure de soulager le chagrin et le stress au moment d'un décès. La plupart sont disposés à répondre favorablement aux demandes de pratiques alternatives. Cependant, il est fortement recommandé que les familles fassent leurs devoirs et sachent exactement ce qu'elles veulent demander quand des services spécifiques peuvent être obtenus. Une liste de ressources utile, mais non exhaustive, est incluse. Pré-planifier longtemps à l'avance pour un enterrement naturel ou à la maison est essentiel.

### **Quels sont les coûts typiques d'un enterrement ?**

Les directeurs de services funéraires du Nouveau-Brunswick sont interdits par la loi de publier leurs frais pour les services qu'ils rendent. Chaque service demandé par une famille a un prix ; de la consultation initiale à la préparation de la documentation, à la préparation de base des restes, à l'embaumement, à l'utilisation d'un conseiller funéraire, au personnel responsable du visionnage et au transport des restes. De plus, il y a l'achat d'un cercueil et d'une parcelle dans un cimetière ou d'une niche de columbarium. Une chose à retenir est que tout ce qu'un salon funéraire propose de faire pour vous vous coûtera de l'argent. Ils sont une entreprise et comme tout autre, ils ont besoin d'être économiquement viables et compétitifs. Prenez une décision claire sur les services que vous souhaitez, et demandez une répartition des prix. Il existe plusieurs sites Web qui peuvent être informatifs sur les prix et offrir des économies importantes.

Voici des ressources canadiennes pour comparaisons de prix.

<http://www.canadianfunerals.com/funeral-related-articles/funerals-and-cremations-in-new-brunswick-canada.html>

[https://gordonmonkfh.frontrunnerpro.com/runtime/4669/Current\\_Pricelist\\_with\\_Caskets\\_Vaults\\_and\\_Urns\\_2014.pdf](https://gordonmonkfh.frontrunnerpro.com/runtime/4669/Current_Pricelist_with_Caskets_Vaults_and_Urns_2014.pdf)

## Incinération

### **Quels sont les règlements concernant les restes incinérés (c'est-à-dire est-ce que je peux disperser les cendres n'importe où?)**

Une fois qu'une personne décédée a été incinérée, les fragments de cendres et d'os restants ne présentent aucun risque pour la santé. Ces restes incinérés peuvent être gardés ou dispersés presque n'importe où. Certains cimetières ont mis de côté des espaces communs pour la dispersion des cendres ou ont construit des niches de columbarium pour les restes incinérés.

On n'est pas obligé d'acheter une urne. Le salon funéraire rendra les restes incinérés à la famille dans un sac en plastique, enfermé dans une boîte en carton. Aucun autre conteneur n'est requis pour le transport des cendres.

Si on choisit d'acheter une urne, elles viennent dans plusieurs formes, tailles, matériaux et prix. Certains sont de magnifiques œuvres d'art en bronze ou en poterie. D'autres sont de simples boîtes en bois. Une tendance croissante consiste à utiliser des urnes faites de carton simple, contenant de la terre et la graine d'un arbre indigène.

<http://www.fiddleheadcaskets.com/>

<https://www.oneworldmemorials.com/collections/>

<https://urnabios.com/urn/>

### **Quels sont les aspects négatifs et positifs de l'incinération ?**

L'incinération utilise beaucoup moins de ressources que beaucoup d'autres options de disposition (sauf pour l'enterrement direct). Cependant, la crémation a également un impact sur l'environnement. Beaucoup de crématoriums plus anciens continuent de brûler des combustibles fossiles et utilisent évidemment beaucoup plus d'énergie que les nouveaux, plus écologiquement efficaces. Le mercure peut également être une considération. Le mercure est émis lorsqu'un défunt avec des obturations d'amalgame dentaire est incinéré. Des dispositifs de filtration efficaces qui peuvent totalement atténuer la pollution au mercure devraient être mis sur le marché dans un très proche avenir.

Il n'existe pas encore d'échelles d'évaluation facilement accessibles pour les crématoriums qui pourraient aider les consommateurs à déterminer le niveau de pollution et les émissions de carbone qui sont produites. Les crématoires individuels peuvent fournir de telles informations, sur demande. L'industrie s'oriente vers l'utilisation de fours plus éco-énergétiques, de sources d'énergie plus écologiques, d'épurateurs à jour, de recyclage de pièces médicales et de contributions à des fonds carbone. Toutes ces initiatives contribuent à rendre l'industrie plus respectueuse de l'environnement. Renseignez-vous sur les pratiques de votre crématorium local.



# Cercueils

## Ai-je besoin d'un cercueil ?

Si une personne décédée est transportée directement du lieu du décès au lieu d'inhumation ou de crémation, un cercueil n'est pas requis. Il existe des sacs en plastique ou d'autres récipients en carton biodégradable disponibles à cet effet. Si le défunt est vu par le public et ensuite incinéré, un simple cercueil en bois pourrait être acheté ou un cercueil plus traditionnel loué. Cependant, le directeur de funérailles peut exiger l'embaumement si on demande un visionnage public.

La plupart des cercueils conventionnels sont faits d'acier non biodégradable, de fibre de verre, de panneaux de particules ou de feuillus typiques provenant de forêts menacées, souvent avec des joints et des doublures en caoutchouc ou en plastique. Le *Green Burial Council* exige qu'un cercueil, une urne ou un linceul adapté à un enterrement naturel (vert) soit fabriqué à partir de matériaux / substances qui sont non toxiques et facilement biodégradables. Ils exigent également que ces produits ne soient pas fabriqués à partir de matériaux récoltés d'une manière qui détruit inutilement l'habitat, comme c'est le cas pour certains types de matériaux. Une liste des cercueils, des urnes et des haubans qui répondent à ces exigences, dont les producteurs ont fourni des fiches de données de sécurité propres et entièrement divulguées, peut être consultée sur le site Web du the [Green Burial Council](#).

## Puis-je fabriquer mon propre cercueil ?

Les cercueils faits maison sont des options appropriées et respectueuses pour l'enterrement d'un être cher. Si vous utilisez les services d'un fournisseur de services funéraires, cependant, il est important de vérifier avec eux s'ils seraient à l'aise de faire des funérailles dans leur établissement avec un tel cercueil. L'apparence et le décorum reflètent positivement ou négativement la réputation d'un établissement funéraire. La plupart sont extrêmement sensibles à l'opinion publique.

## Ai-je besoin d'une voûte en béton au NB ?

Alors que le béton et le métal dans les voûtes peuvent être considérés comme «naturels» pour certains, la fabrication et le transport des voûtes consomment de l'énergie et provoquent des émissions de carbone inutiles. Les principales raisons pour lesquelles les voûtes sont devenues la norme dans de nombreux cimetières sont de retarder la décomposition (rassurer les familles des récipients étanches à l'eau pour les cercueils) et d'empêcher le sol de couler lorsque le corps se désintègre. Le plus souvent, les cimetières insistent sur les voûtes afin de faciliter la tonte de la pelouse (pas de creux dans la surface du sol). Les caveaux sont interdits dans les cimetières hybrides, naturels ou de conservation certifiés par le *Green Burial Council*. Rappelez-vous que chaque cimetière établit ses propres règlements. Informez-vous auprès de votre comité de cimetière local.



### **Si je veux un enterrement plus naturel, par où commencer ?**

Remplissez un document de pré-planification, afin de clarifier vos souhaits. La pré-planification est un processus de réflexion profonde sur la fin de votre vie. Pour certains, c'est un processus stressant. Donnez-vous suffisamment de temps. Rappelez-vous que vous communiquez vos derniers vœux à ceux dont le travail consistera à disposer de votre corps lorsque vous ne pourrez plus les conseiller. Le *Natural Burial Company* a une feuille de travail pour la pré-planification détaillée et très utile.

[http://natural-burial.typepad.com/1DOCS/Natural\\_Funeral\\_Planner.2013.v3.pdf](http://natural-burial.typepad.com/1DOCS/Natural_Funeral_Planner.2013.v3.pdf)

Parlez avec un directeur de pompes funèbres licencié, une sage-femme en fin de vie ou une doula de mort au sujet de leurs pratiques commerciales et en particulier si ils / elles seraient en mesure de réaliser vos souhaits. Si vous envisagez d'enterrer dans un cimetière local, discutez de vos plans avec le comité local du cimetière. Il est conseillé d'obtenir leur approbation écrite pour vos projets afin de faciliter la tâche à vos proches au moment de réaliser vos souhaits.

Parlez avec votre famille de vos souhaits pour la disposition de votre corps. Prenez le temps de leur expliquer avec soin pourquoi ces souhaits sont importants pour vous. Espérons que cette conversation ne clarifiera pas seulement les questions que votre famille aura, mais suscitera aussi une discussion plus large sur la durabilité des pratiques funéraires modernes et de leurs alternatives.

### **Où puis-je obtenir ces services ?**

Souvent, les produits et services nécessaires pour une inhumation plus naturelle ne sont pas facilement disponibles. Une partie du processus de pré-planification pourrait donc impliquer la commande et l'achat de ces items bien avant votre décès.

### **Quelles sont les options écologiquement responsables autres que l'enterrement ou la crémation naturelles ?**

D'autres options en cours de développement en sont à leurs débuts. Un article paru dans L'Acadie Nouvelle suggère que d'autres méthodes sont également envisagées au Nouveau-Brunswick.

[www.acadienouvelle.com/actualites/2016/11/07/lincinerationprocededejadepasse/](http://www.acadienouvelle.com/actualites/2016/11/07/lincinerationprocededejadepasse/)

Une nouvelle idée suggère une combinaison de geler et de faire vibrer les restes dans un matériau ressemblant à de la terre.

<https://www.atlasobscura.com/articles/aburialmachinethatwillfreezeyourcorpsevibrateittodustandturnitintoil>

Une autre méthode utilise des techniques communes de compostage, bien qu'avec un délai plus court.

<http://www.naturalburialassoc.ca/urbandeathprojectcompostingyourlovedones/>

<http://www.attentionalaterre.com/cimetierenaturehumusation/>

### Ressources en anglais

Denise LeBlanc - Living & Dying Well ( Conference, workshop, retreat, coaching )  
Memramcook, NB. [leblanc888@gmail.com](mailto:leblanc888@gmail.com) or (506) 874-1112  
[www.facebook.com/Denise.Guide](http://www.facebook.com/Denise.Guide)

Jules Jones - A Mindful Death Doula Services, Riverview, NB.  
<http://deathdoula.wixsite.com/mysite>, [amindfuldeath@gmail.com](mailto:amindfuldeath@gmail.com) or 506-961-1997

Canadian integrative Network for Death Education and Alternatives  
<http://www.cindea.ca/home-funerals.html>

A Good Funeral Guide Factsheet  
<http://www.goodfuneralguide.co.uk/wp-content/uploads/2010/04/Your-legal-rights-and-responsibilities-att-doc-44.pdf>

Fiddlehead Caskets (New Brunswick)  
<http://www.fiddleheadcaskets.com>

Natural Burial Company Store (Portland USA)  
<http://www.naturalburialcompany.com>

Urnabios.com/urn (Biodegradable urns, Montreal Québec)  
<https://urnabios.com/urn/>

One World Memorials  
<https://www.oneworldmemorials.com/collections/>

Shrouding Boards  
<http://funerals.naturalburialcompany.com/theshroudingboard/>

Green Burial Council Certified Products  
<https://greenburialcouncil.org/home/plan-for-your-green-burial/certified-products/>

Before you go: ecological Caskets and Urns: produits écologiques  
<https://www.beforeyougo.be/fr/>

Biodegradable Urns  
<http://www.passagesinternational.com/biodegradable-urns>

### Ressources en français

Mourir simplement (Bulletin du Réseau québécois pour la simplicité volontaire)

[http://simplicitevolontaire.org/rqsv/wpcontent/uploads/2009/03/bulletin\\_simplicite\\_84.pdf](http://simplicitevolontaire.org/rqsv/wpcontent/uploads/2009/03/bulletin_simplicite_84.pdf)

<http://www.lapresse.ca/vivre/societe/201701/20/015061490mourirecolo.php>

Denise LeBlanc - Bien vivre & mourir ( conférence, atelier, retraite, coaching )

Memramcook, NB. [leblanc888@gmail.com](mailto:leblanc888@gmail.com) ou (506) 874-1112

[www.facebook.com/Denise.Guide](http://www.facebook.com/Denise.Guide)

## **Livres**

Grave Matters          Mark Harris -Scribner 2007          <http://www.gravematters.us>

The Natural Death Handbook          J Speyer

The New Natural Death Handbook          N. Albery

Smoke Gets in Your Eyes and other lessons from The Crematory          Caitlin Doughty

## **Groupes d'enterrement naturel**

Green Burial Society of Canada

[\(http://www.greenburialcanada.ca/\)](http://www.greenburialcanada.ca/)

Natural Burial Association

[\(http://www.naturalburialassoc.ca/\)](http://www.naturalburialassoc.ca/)